



framatome

## FIN DES NEGOCIATIONS TELETRAVAIL

### La CGT obtient :

- Uniquement sur la base du volontariat.
- Une charge et un temps de travail maîtrisés, et partagés avec le manager.
- Moyens matériels (fixes) qui soient mis à disposition (ordinateur portable, casque).
- Un droit à l'accès aux crèches pour les enfants.
- Un guide fourni par l'employeur définissant l'ensemble des mesures mises en place pour le télétravail, et où seraient inscrits les numéros d'urgence, du SST et de la psychologue écoutante, les membres de la CSSCT.
- Mise en place de protocoles clairs et réalisables pour le respect de la confidentialité (charte informatique).
- Prise en compte des accidents du travail des télétravailleurs.
- Possibilité pour les Représentants du personnel de pouvoir procéder aux enquêtes AT/MP.
- Prise en compte du handicap.
- La CGT obtient au forceps une prime de 10€/mois pour 4j de télétravail par mois (dans la limite de 100€ par an).

### La CGT n'obtient pas :

- Frais fixes et récurrents à payer par l'employeur (siège ergonomique, bureau et imprimante ~300€, encre etc.).
- Enveloppe de 250€ pour les frais d'installation /résiliation ou électricité sur facture.
- Ticket resto ou panier repas ou à défaut une prime couvrant les repas à domicile. (la direction centrale refuse de rétablir l'égalité entre les sites et ajoute que pour elle, les RH locaux ont commis une faute déontologique en versant les tickets restaurant ou paniers repas au sein de plusieurs sites)
- Un maintien de l'espace de travail dans l'entreprise.
- Droit réel à la déconnexion avec un verrouillage Fra de la messagerie sur une plage horaire, et des serveurs hors situation de crise ou d'urgence.
- Une conf-call hebdomadaire à minima avec son N+1.
- Si la direction met en place des tiers lieux, accès sur volontariat.
- Ouvrir 40 jours de télétravail ponctuel par an (la direction propose 15 jours).

*La direction annonce clairement viser le FLEX-OFFICE sur Courbevoie,  
comment croire qu'elle ne le tentera pas sur LYON ?*

**La CGT va consulter ses syndiqués pour la signature  
et nous vous tiendrons informés au plus tôt.**